

Les personnes déclarées non-criminellement responsables pour cause de troubles mentaux au Canada: leçons apprises du National Trajectory Project et pistes d'avenir

Résumé

Au Canada et à l'échelle internationale, le nombre de personnes dirigées vers des services de psychiatrie légale à la suite de la commission d'un crime a considérablement augmenté. Des causes fortement médiatisées ont suscité un débat considérable sur la meilleure orientation de ces personnes. Cette présentation mettra l'accent sur certains des principaux résultats du [National Trajectory Project](#): une cohorte de 1800 personnes déclarées non-criminellement responsables pour cause de troubles mentaux du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le NTP a été l'un des efforts les plus importants pour examiner systématiquement le fonctionnement des dispositions actuelles en matière de justice pénale pour les personnes déclarées NCRMD, et soumis à la juridiction d'une commission d'examen des troubles mentaux. Les implications et les orientations pour l'avenir de la recherche, des politiques et des pratiques seront examinées dans le contexte de la demande croissante de services de santé mentale dite forensique et d'accessibilité limitée aux services de santé mentale psychiatrique.

Anne Crocker

Anne Crocker PhD, est **professeure titulaire au département de psychiatrie et d'addictologie et professeure associée à l'École de criminologie de l'Université de Montréal**. Elle est **directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et présidente élue de l'International Association of Forensic Mental Health Services**. Elle détient un doctorat en Psychologie de l'Université de Montréal et un Post-doctorat de la Dartmouth Medical School au New Hampshire en services de santé mentale.



Mardi 12 février 2019

11h45 – 12h30

Carrefour des arts et des sciences

Pavillon Lionel-Groulx, **local C-2059**

3150, rue Jean-Brillant (Montréal)

